



ZURICH®

# ATTESTATION D'ASSURANCE

## RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

**BIRD RIDES FRANCE**  
3 RUE DU COLONEL MOLL  
75017 PARIS  
France

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance **Responsabilité Civile** n°**7400035444**, pour la période du **01/09/2021 – 0h00** au **01/09/2022 - 0h00**.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers dans le cadre de l'exercice des activités déclarées au contrat,

à concurrence des montants de garantie ci-dessous, et ce conformément aux termes et conditions du contrat, en ce compris les franchises et sous-limites de garantie qu'il prévoit :

Garanties	Limites de garanties
<b>LIMITE UNIQUE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION (RCE) et RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON (RCAL)</b>	
<b>Tous dommages confondus corporels, matériels et immatériels consécutifs</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance
<b>Sous limites :</b>	
<b>Faute Inexcusable de l'Employeur en France (Accident du Travail et maladie professionnelle)</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance
<b>Pollution Soudaine et accidentelle</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance
<b>Dommages aux Biens confiés</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance

Le contrat a été établi dans le cadre du programme international d'assurance de la société **Bird Rides Inc.**, dont il fait partie intégrante. La résiliation de celui-ci entraîne automatiquement la résiliation du présent contrat à la même date.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 17 septembre 2021

Pour la Compagnie

ZURICH INSURANCE PLC  
484 373 295 RCS Paris  
112, avenue de Wagram  
75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique



ZURICH®

# ATTESTATION D'ASSURANCE

## RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

**BIRD RIDES FRANCE**  
3 RUE DU COLONEL MOLL  
75017 PARIS  
France

agissant tant pour son compte que pour celui de :

### FRENCH BRANCH OF LMTS GERMANY GmBH

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance **Responsabilité Civile n°7400035444**, pour la période du **01/09/2021 – 0h00** au **01/09/2022 - 0h00**.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers dans le cadre de l'exercice des activités déclarées au contrat,

à concurrence des montants de garantie ci-dessous, et ce conformément aux termes et conditions du contrat, en ce compris les franchises et sous-limites de garantie qu'il prévoit :

Garanties	Limites de garanties
<b>LIMITE UNIQUE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION (RCE) et RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON (RCAL)</b>	
<b>Tous dommages confondus corporels, matériels et immatériels consécutifs</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance
<b>Sous limites :</b>	
<b>Faute Inexcusable de l'Employeur en France (Accident du Travail et maladie professionnelle)</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance
<b>Pollution Soudaine et accidentelle</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance
<b>Dommages aux Biens confiés</b>	842 170 EUR par sinistre et par Année d'Assurance

Le contrat a été établi dans le cadre du programme international d'assurance de la société **Bird Rides Inc.**, dont il fait partie intégrante. La résiliation de celui-ci entraîne automatiquement la résiliation du présent contrat à la même date.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 17 septembre 2021

Pour la Compagnie

ZURICH INSURANCE PLC  
484 373 295 RCS Paris  
112, avenue de Wagram  
75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique